



**Sauvons** le Jardin de la Reine et le bâtiment de l'Intendance

1 bis rue du Jardin de la Reine – 34000 Montpellier  
sauvonslejardindelareine@gmail.com – 0682353548  
sauvonslejardindelareine.wordpress.com

## **ASSEMBLEE GENERALE 2019**

### Ordre du Jour

- Bilan Moral et projet 2019
- Modifications statutaires
- Bilan financier 2019
- Projet d'association des amis du Grand Jardin des Plantes
- Renouvellement du CA
- Points divers

## Bilan Moral 2018-2019

### Points marquants :

En septembre 2018, nous avons reçu une lettre du ministre des comptes publics nous annonçant que le **bâtiment de l'Intendance n'était plus en vente et qu'il sera affecté à l'Université et au Jardin des Plantes.**

C'est-à-dire que le Rectorat met le bâtiment à disposition de l'Université de Montpellier (du Jardin des plantes). A ces derniers d'assurer la restauration et la gestion...

Nous restons tout de même vigilants.

### Jardin de la Reine,

En 2018, la ville avait prévu dans son budget une étude scientifique dans le Jardin de la Reine. L'équipe scientifique est au travail depuis février. Elle est composée de botanistes, de pédologues, d'une ethnobotaniste, d'une historienne, d'une architecte paysagiste, d'un spécialiste des arbres.

Un premier rendu doit être réalisé en fin juin et un autre en septembre.

Une restitution de ces travaux aux adhérents est demandée pour le mois de septembre.

### Activités dans le jardin :

La neige de 2018 a permis de faire naturellement des trouées de lumière dans les allées. La lumière pénètre beaucoup plus dans le jardin et apporte plus de visibilité et de transparence. Aussi, la palette végétale a pu être enrichie. Les allées sont plus ensoleillées et de nouvelles plantes apparaissent et s'installent de ci de là.

### Le nouveau groupe de jardiniers dans le potager animé par Jana et Benoit est très actif.

Il est très performant en semis et bouture. Ce que nous avons eu du mal à faire depuis le début.

Ils sont remis en état les buttes qui étaient épuisées. Cette restructuration a permis de faire pousser avec succès toutes sortes de plantes potagères...

Les expérimentations continuent.

Une nouvelle vie pour la terrasse : En respectant le plan de gestion élaboré par l'association et les ingénieurs paysagistes ESKIS/Le Gratin, le groupe de jardiniers, qui utilisait la terrasse pour les semis, a réussi à la mettre en valeur : un salon de jardin avec des palettes, restructuration des bordures et diverses plantations .

La parcelle des plantes de la théorie de signatures a été complètement renouvelée, plus de rigueur dans les plantes choisies... Actuellement, cette parcelle est agréable à voir.. après les digitales, c'est au tour des camomilles de fleurir ...

Broyage des branches : grâce à Quentin, un bénévole élagueur, nous avons pu bénéficier d'un très gros broyeur afin d'éliminer tous les morceaux de bois entassés tout le long du mur.

Le broyage courant est assuré par le Broyeur offert par un adhérent Olivier Degref, lui-même propriétaire d'un très beau Jardin dans l'Aveyron. Ce broyage fréquent, nous permet de maintenir les déchets végétaux dans une limite respectable.

Les parcelles autour de l'abricotier ont été réorganisées. Le thème n'étant pas encore choisi, ce printemps nous avons installé des plantes potagères saisonnières.

L'arrosage et l'irrigation : De belles fontaines ont été installées par Gabriel dans les parcelles du haut. L'arrosage automatique a été densifié surtout autour des parcelles autour de l'abricotier.

Les expérimentations : l'acclimatation de diverses bulbes dans l'ensemble du jardin et des arbres fruitiers (ombre, mi-ombre,...) avec les acanthes se poursuit... Nous devons tenir compte de nos erreurs.

Les plantes offertes par la DBP en 2018 ont bien réagi. De nombreuses ont repoussées et font merveille.

L'identification des plantes est toujours une priorité : nous avons expérimenté différents supports. En conclusion ceux de Roger et Michèle sont les plus efficaces : ils durent dans le temps, et sont lisibles. Pour le potager, nous avons opté pour des plaques d'identification jaunes.

### **L'ouverture du Jardin au public**

*Les permanences :*

- En hiver, comme dans de nombreux jardins, une trêve hivernale a été instaurée de janvier à la mi-mars, mais n'est pas trop respectée. Pourtant, elle est nécessaire pour laisser se reposer le jardin et limiter le piétinement.
- Une permanence le samedi après-midi a été assurée
- Au moment des travaux intenses dans le jardin (avril, mai, juin), le jardin est très souvent ouvert aux jardiniers et aussi aux visiteurs.

Les journées nationales:

Événements très importants pour la sensibilisation du public aux missions de l'association

- Rendez-vous aux Jardins, environ 600 visiteurs
- Journées Européennes du Patrimoine environ 1800 visiteurs

Les animations spécifiques :

- Ecoles : quartier, école nationale d'architectures,
- Office de tourisme en période estivale 2 à 4 visites par mois
- Des associations spécifiques en lien avec la nature : SHHNNH, les écologistes de l'Euzière
- Les Animations « Main verte » initiées par la DPB
- Musique, poésie, ...

Ouverture spécifique pour les artistes : peintres, photographes d'art, dessinateurs...

### **La communication**

Le site web est toujours en chantier, faute de temps pour s'occuper du transfert des informations de l'ancien site vers le nouveau. Il nous faut un petit groupe pour s'en occuper.

Le documentaire sur le Jardin des Plantes, incluant le Jardin de la Reine, que France TV est venu tourner l'hiver dernier, a été diffusé au début du mois de juin sur France 3. Ce « Côté Jardin », animé par Jamy, est visible sur la plateforme internet de France TV jusqu'en 2020. C'est une très bonne présentation du Jardin de la Reine dans le grand ensemble du Jardin des Plantes.

## **Projet 2019-2020**

Dans cette cinquième année, nous allons avoir les résultats de la mission scientifique. Nous devrions en apprendre plus sur le jardin, son histoire, la structure de son paysage. Avec ces nouvelles connaissances, nous allons pouvoir faire évoluer et fixer des directions fortes pour l'avenir.

**Finances** : Il faut continuer à développer nos apports financiers.

Nos finances ont besoin d'apports extérieurs, car la subvention de la municipalité est d'une morne stabilité. Nous avons pu développer d'autres apports en subvention, mais il faut travailler à les renouveler. **Les adhésions sont notre meilleur poste de recette.** Mais beaucoup de gens prennent l'adhésion une année et ne la reprennent pas. Il faut travailler à fidéliser ces ressources.

**Animations** : Les animations musicales et poétiques se passent très bien, nous allons chercher à les développer sur une base régulière au printemps.

Le projet de cabane de jardin s'est modifié en armoire du jardin. Après avoir obtenu les accords de la DRAC, sa construction est prise en charge par la DPB et assurée par l'ESAT de La Salvetat.

Enfin, nous attendons la confirmation de deux chantiers demandés à la mairie : la mise en étanchéité du bassin, et la réfection de l'étanchéité de la terrasse.

## Projet de modification statutaire

Exposé des motifs : Il s'agit de donner une place statutaire aux membres fondateurs, de façon à leur donner une place dans l'association sans pour autant leur donner un quelconque pouvoir de blocage.

La rédaction proposée est la suivante :

Art. 11 bis : Collège des membres fondateurs

L'association comprend un collège des membres fondateurs. Les membres fondateurs sont les signataires des statuts déposés en préfecture le 05 juin 2013, jusqu'à leur décès ou leur démission. L'Assemblée Générale peut, à l'unanimité, intégrer dans le collège des membres fondateurs des membres dont l'action a été particulièrement importante au fonctionnement de l'association. Le collège des membres fondateurs élit en son sein un membre de droit au conseil d'administration.

Conséquemment, l'article 9 sur le Conseil d'administration est modifié ainsi :

"L'association est dirigée administrativement et scientifiquement par un conseil d'administration composé d'au moins 9 membres élus pour 3 ans, renouvelables par tiers chaque année lors de l'assemblée générale, et d'un représentant de droit du collège des membres fondateurs. »

## **Projet d'association des amis du grand Jardin des Plantes**

Maintenant que l'Intendance revient dans le giron de l'Université, l'objectif de travailler à un projet de rénovation du « grand périmètre » du Jardin des Plantes est possible. Mais l'association discute de la pertinence de travailler ce projet en son sein, ou de créer une autre association, dont le rôle sera de s'impliquer dans les projets du Jardin des Plantes. L'Université peut intégrer une composante citoyenne dans son projet, mais cette composante doit être plus large que notre association actuelle. Mais c'est à nous d'en discuter.